


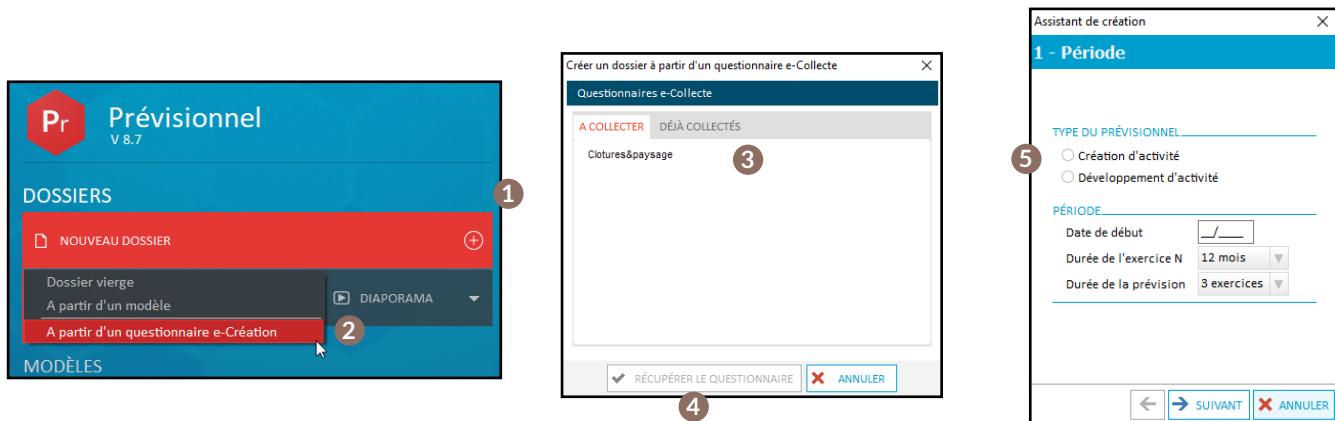
# Utiliser le questionnaire e-Création

Vous avez envoyé un questionnaire e-cr ation   votre client et celui-ci l'a rempli. Comment r cup rer les donn es de ce questionnaire dans un dossier Pr visionnel ? Peut-on utiliser les donn es e-Cr ation pour un dossier d j   cr   ? Cette fiche pratique r pondra   ces questions.

## CR ER UN NOUVEAU DOSSIER   PARTIR D'UN QUESTIONNAIRE E-CR ATION


Une fois que votre client a valid  le questionnaire e-Cr ation, vous recevez un email. Celui-ci vous informe de la finalisation du questionnaire. Vous pouvez donc utiliser ces donn es pour cr er votre dossier Pr vision Flash. Pour cela, en page d'accueil de Pr visionnet, assurez-vous que vos identifiants e-Cr ation sont bien renseign s en cliquant sur le bouton . Puis :

1. Cliquez sur "Nouveau dossier",
2. Choisissez "  partir du questionnaire e-Cr ation",
3. Une fen tre s'ouvre avec la liste des questionnaires "  collecter" et "D j collect s"<sup>1</sup>. Choisissez votre questionnaire dans la liste.
4. Cliquez sur "R cup rer le questionnaire".
5.   partir de l , l'assistant de cr ation s'ouvre et vous pouvez cr er votre dossier Pr visionnel.



<sup>1</sup> La liste des questionnaires "  collecter" contient ceux que vous n'avez pas encore int gr  dans un dossier. Les questionnaires "D j collect s" sont ceux pour lesquels vous avez d j r cup r  des informations pour traiter un dossier Pr visionnel.

### **i**   NOTER

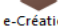
La proc dure ci-dessus s'applique   partir de la version 4 du logiciel Pr visionnel. Si vous ne disposez pas de cette version, veuillez mettre   jour votre logiciel en cliquant sur le bouton  en page d'accueil de Pr visionnel.

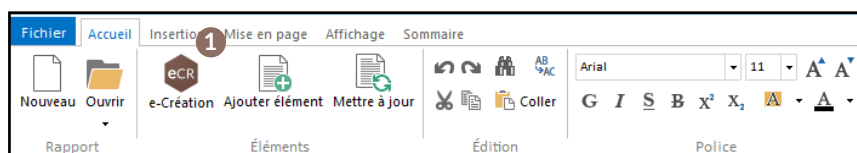
N'h sitez pas   contacter notre assistance si besoin.

## DOSSIER EXISTANT : RÉCUPÉRER LES DONNÉES DU QUESTIONNAIRE

Lorsque vous créez un nouveau dossier à partir d'un questionnaire e-Création, toutes les informations de l'entreprise sont reprises dans ce dossier : aussi bien les informations juridiques, sociales (forme juridique, nombre de salariés ...) que les données chiffrées saisies par le créateur ou le repreneur de l'activité. Dans le cas d'un dossier existant, vous ne pouvez plus récupérer les informations chiffrées. Seule la partie rédactionnelle pourra être insérée dans le rapport.



1. Dans le rapport Prévisionnel, cliquez sur le bouton  e-Création.
2. La liste des questionnaires "À collecter" et "Déjà collectés" (relatifs à vos identifiants e-Création) apparaît.
3. Sélectionnez le questionnaire pour lequel vous souhaitez récupérer les informations dans le rapport.
4. Cliquez sur "Récupérer le questionnaire".



Menu du rapport

